

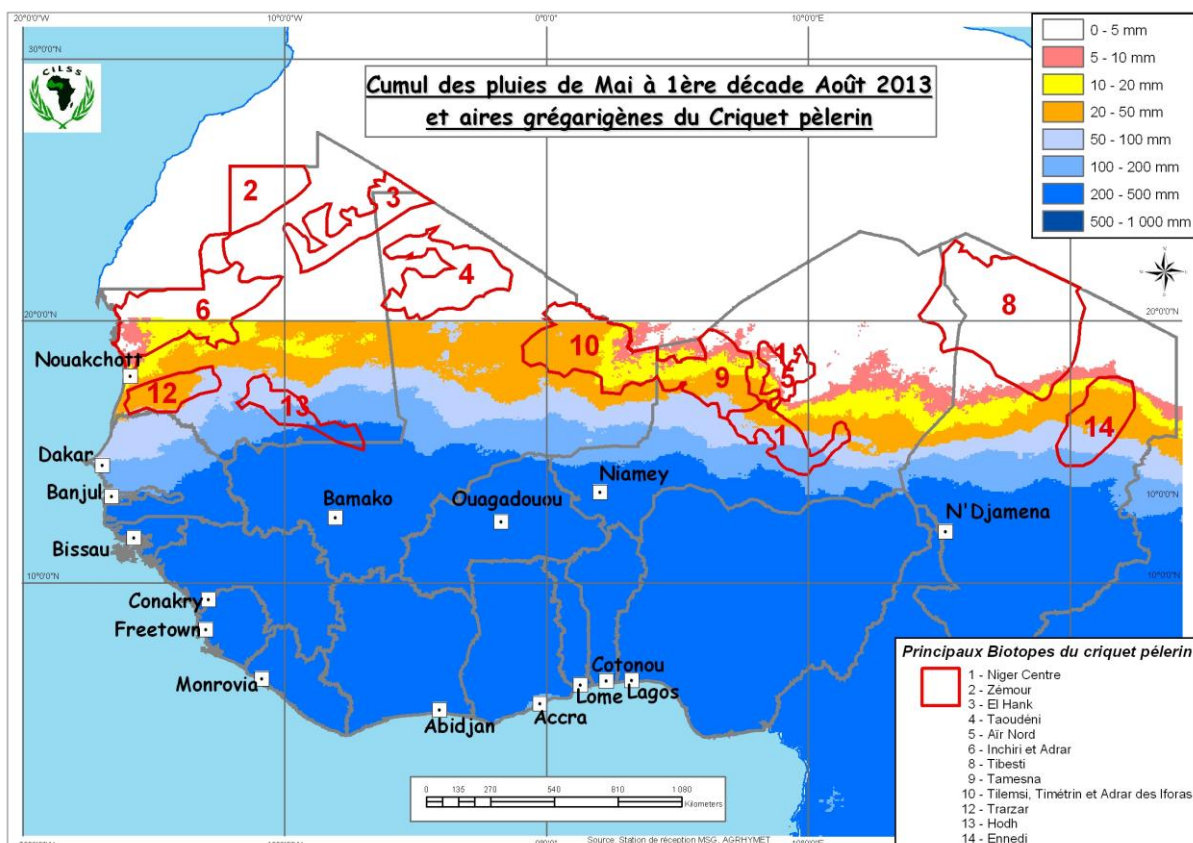


Centre Régional AGRHYMET

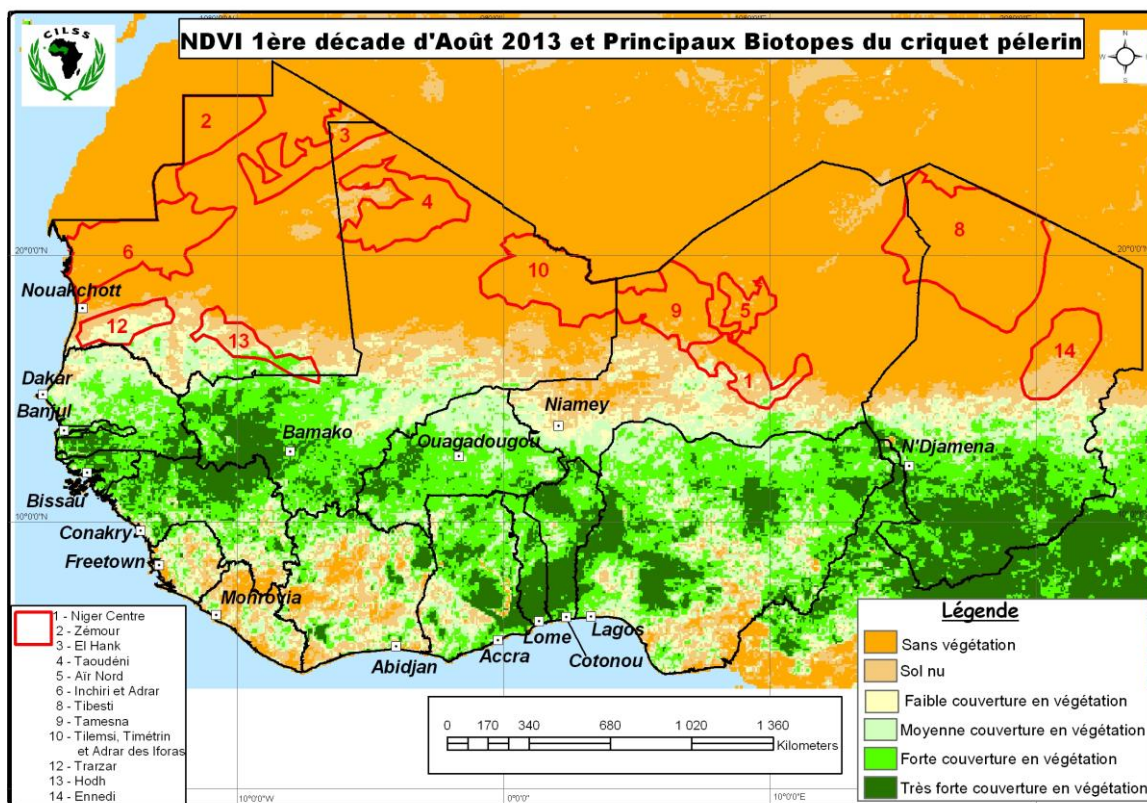
Situation relative au Criquet pèlerin - Mise à jour août 2013

Conditions météorologiques et écologiques

Les pluies importantes enregistrées dans la partie nord de certains pays de la ligne de front (dont le Niger) à partir du mois d'avril se sont poursuivies, occasionnant une reprise de la végétation des espèces pérennes et annuelles. Les conditions écologiques favorables au développement du criquet se sont ainsi maintenues dans plusieurs aires de reproduction estivale notamment dans l'Aïr, le Tamesna et le Centre **Niger**, le Tilemsi, le Timétrin et l'Adrar des Iforas au **Mali**, l'Ennedi au **Tchad**, le Hodh, le Trarzar et une partie de l'Inchiri et de l'Adrar en **Mauritanie**.



Cumul des pluies estimées par satellite et aires grégarigènes à la 1^{ère} décade d'août 2013- source AGRHYMET



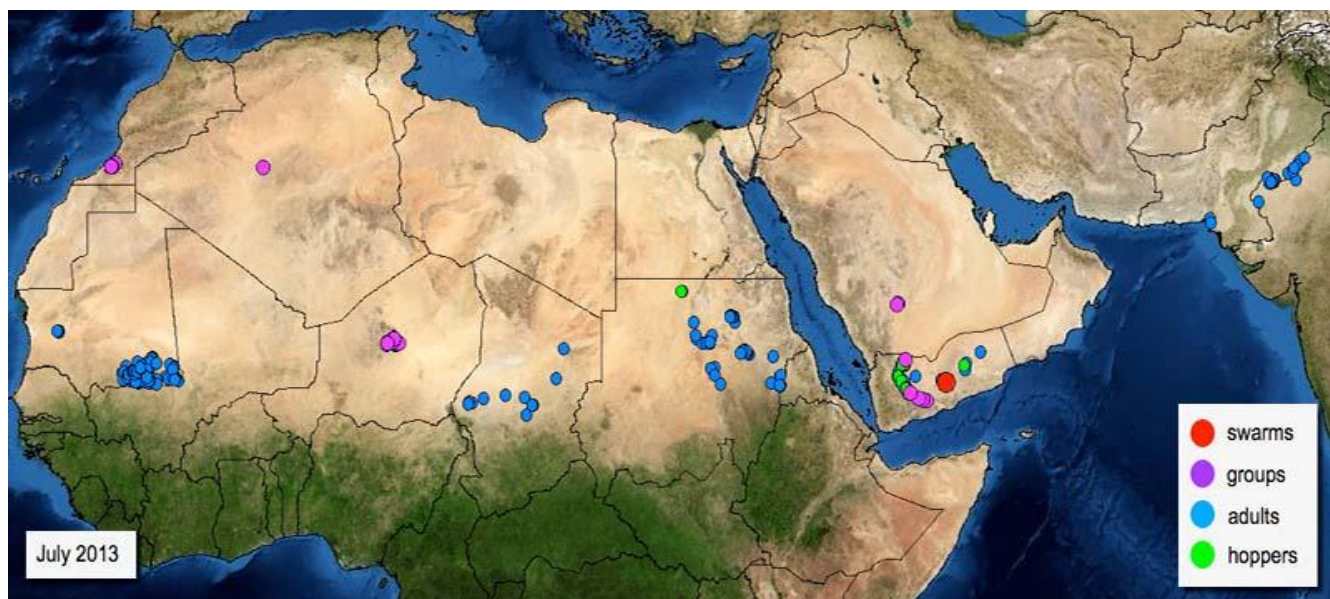
Carte d'indice de végétation NDVI de la 1^{ère} décade d'août 2013 – source AGRHYMET

La carte d'indice normalisé de la végétation (NDVI) de la 1^{ère} décade du mois d'août montre une avancée significative du front de végétation vers le Nord et la présence de couverture faible à moyenne dans certaines aires de reproduction du Criquet.

Situation acridienne

La situation relative au Criquet pèlerin s'est améliorée en juillet suite au déclin des infestations acridiennes dans la partie septentrionale de la Région centrale et dans les zones de reproduction printanière d'Afrique du Nord-ouest. Néanmoins, la situation reste préoccupante dans l'intérieur du **Yémen**, où une reproduction a eu lieu, entraînant une augmentation des effectifs acridiens. Il n'a pas été possible de réaliser d'opérations de lutte en raison de l'insécurité.

Des ailés solitaires en faibles effectifs sont apparus dans les zones de reproduction estivale du Sahel, en Afrique de l'Ouest et au **Soudan**, et de part et d'autre de la frontière **indo-pakistanaise**. Au cours de la période de prévision, une reproduction à petite échelle entraînerait une augmentation des effectifs acridiens dans toutes ces zones.



Carte d'occurrence du Cricet pèlerin - mise à jour en août 2013 – source FAO

Les déplacements du Cricet pèlerin des zones de reproduction printanière vers celles d'été se poursuivent et la présence des adultes est signalée dans le centre et le nord-est du **Tchad** et dans le sud-est de la **Mauritanie** et probablement au **Mali** mais cela n'a pu être confirmé faute de prospections. Dans ce dernier pays, un dispositif d'intervention efficace composé de quatre équipes mobilisées et prêtes à intervenir est toutefois mis en place depuis le 1^{er} août 2013.

En **Mauritanie**, les conditions écologiques sont restées favorables à la survie et à la reproduction du Cricet dans la majeure partie du sud et du centre du pays et dans une moindre mesure dans le nord du pays. Au cours de la 1^{ère} décennie d'août, la situation demeure caractérisée par la présence d'ailés matures et immatures éparses en faibles densités en mélange avec quelques larves solitaires de stades L1 à L3, à faibles densités au niveau de plusieurs points d'observation.

Dans le nord du **Niger**, une reproduction locale s'est poursuivie et des groupes de larves grégaires ont été observés dans les inters dunes du sud-est des montagnes de l'Air dans la commune rurale de Tabelot. Les équipes de terrain sont déjà mobilisées par le Centre National de Lutte Antiacridienne pour le suivi des aires de reproduction. Les opérations de traitement entamées dans le secteur Est Air depuis le 17 août 2013 ont déjà couvert 395 ha.

Perspectives

Avec l'installation progressive des pluies et l'amorce du développement du couvert végétal annuel, l'on s'attend à une amélioration des conditions écologiques favorables au développement du Criquet dans les aires de reproduction des pays de la ligne de front. Une augmentation des effectifs de criquets est donc attendue durant les prochaines décades à cause du retour probable des groupes venant du Nord et de la reproduction locale à petite échelle. La vigilance doit être maintenue.

Les opérations de prospections de terrain (et éventuellement de lutte sur les fortes concentrations) doivent être renforcées. Un soutien aux équipes en charge de la surveillance et de la lutte préventive contre ce fléau dans les pays de la ligne de front est donc à envisager afin de limiter l'accroissement des populations et éviter tout départ massif à partir de ces aires de reproduction.